



## La Libre Belgique

Date: 02-03-2022

Page: 14

Periodicity: Daily

Journalist: Stéphane Tassin

Circulation: 31757

Audience: 231000

Size: 545 cm<sup>2</sup>

# La Wallonie traîne à désigner son maître architecte. Peut-être en 2023 ?

Stéphane Tassin

■ Les expériences flamandes et bruxelloises, très positives, n'ont pas accéléré les choses.

La Wallonie aura-t-elle bientôt son maître architecte? À l'instar de la Flandre qui a recours à un maître architecte ou bouwmeester depuis 20 ans et de Bruxelles qui fait la même chose depuis 2009, la Wallonie souhaite suivre le même chemin, en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le gouvernement wallon (PS-MR-Écolo) a d'ailleurs précisé la chose dans sa déclaration de politique régionale (DPR). "Le gouvernement créera, en collaboration avec la cellule Architecture de la direction générale Infrastructures du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'administration wallonne et après consultation des instances représentatives des architectes, une fonction de maître architecte régional wallon pour les projets publics". Pourtant les choses traînent un peu. En janvier 2020, le ministre wallon de l'Aménagement du territoire, Willy Borsus (MR), annonçait que la Wallonie se doterait d'un bouwmeester en 2022.

Le rendez-vous était donc pris. Désormais, cette désignation est annoncée pour 2023. Malgré les inondations de la mi-juillet et la nécessité de reconstruire différemment et de manière plus sécurisée

en bord de rivières, 2023 reste l'échéance fixée par le gouvernement wallon.

Mais quel sera clairement le rôle d'un maître architecte à l'échelle de la Région? Il devra préparer les projets d'architecture publics, les accompagner et veiller à ce que la réalisation soit en adéquation avec l'ambition initiale. Il devra aussi stimuler et préparer des marchés publics qui devront faire émerger, en Wallonie, une architecture à la fois contemporaine et durable. À l'échelle du territoire wallon, il devra organiser une plateforme de réflexion sur les enjeux architecturaux en lien avec les enjeux climatiques et environnementaux. Enfin, il conseillera le gouvernement wallon sur la cohérence spatiale et la qualité architecturale au sud du pays.

### "Tampon entre politiques et promoteurs"

Le jeudi 24 février, un débat sur ce sujet était organisé dans l'enceinte du Parlement wallon. Les bouwmeesters flamand et bruxellois participaient aux échanges. Selon Kristiaan Borret qui occupe la fonction depuis 2014 à Bruxelles, "c'est certainement le bon moment pour la Wallonie de désigner un bouwmeester". Il estime aussi, fort de son expérience, que ce rôle permet "de faire le tampon entre le monde politique et les promoteurs". Parce que ce type de fonction bien que dépendante du pouvoir politique doit bénéficier

d'une certaine indépendance.

Son homologue flamand, Leo Van Broeck, considère qu'après 20 ans, "une culture s'est installée en Flandre". Parce que, notamment, les communes et villes de Flandre peuvent, sur demande, avoir accès aux services du bouwmeester régional. "On constate que des idées originales naissent de cette action. Et dans les villes où le bouwmeester est intervenu, on a vraiment changé leur vision des choses."

Le bouwmeester ne travaille évidemment pas seul. Il est accompagné d'une équipe et tout ce petit monde se charge de discuter avec tous ceux qui sont concernés par un projet d'aménagement, de lancer des concours et de proposer une vision globale. Un processus qui a aussi l'intérêt, selon plusieurs intervenants, d'intéresser la population.

La Ville de Charleroi, elle aussi, a recours au service d'un bouwmeester depuis plusieurs années. Georgios Mailis considère que le recours à ce type de service est aussi un "outil politique". Cela permet à une majorité de mettre en forme son projet politique". Il se montre néanmoins déçu que la Wallonie n'ait pas encore désigné le sien. "C'est un peu la honte. Alors que les régions proches et d'autres pays ont trouvé un intérêt à ce type de fonction, nous, en Wallonie, nous sommes toujours en train de discuter de l'opportunité de désigner un bouwmeester."



TONNEAU

La Wallonie a-t-elle besoin d'un maître architecte régional pour penser la reconstruction des zones sinistrées par les inondations ?

Malgré les inondations de la mi-juillet et la nécessité de reconstruire différemment et de manière plus sécurisée en bord de rivières, 2023 reste l'échéance fixée par le gouvernement wallon.